



Le «Grand Paris»

Paris, une ville monde

- Paris est au cœur de la **1^{ère}** région économique d'Europe, avec un PIB de + de **550 Mds €** ;
- Paris est la **1^{ère}** ville européenne pour l'accueil des **quartiers généraux** des 500 plus grandes entreprises mondiales, **3^{ème}** au monde derrière Tokyo et Pékin ;
- Paris est la seule métropole de plus de **12 millions d'habitants** en zone Euro.

1. Le projet du grand Paris

L'objectif est d'engager une dynamique de croissance fondée sur l'innovation et ancrée sur les territoires au bénéfice de l'économie française toute entière.

5 exigences pour engager cette dynamique de croissance :

1. Effacer les frontières physiques et symboliques entre Paris et sa banlieue ;
2. Doter la région capitale de grands pôles d'excellence à visibilité mondiale ;
3. Améliorer les connexions maritimes, fluviales, ferroviaires et aériennes de l'ensemble de la métropole pour mieux la connecter au monde ;
4. Intégrer la dimension environnementale pour bâtir la ville durable du 21^{ème} siècle ;
5. Prendre en compte l'urgence des investissements de long terme, en matière de logements et de transports.

2. La mise en oeuvre

LA PARTICIPATION D'ARCHITECTES URBANISTES

En décembre 2007, une «**consultation internationale**» est lancée par le Président de la République, réunissant dix équipes d'architectes et urbanistes. Cette consultation trouvera un prolongement avec la création de «**l'Atelier International du Grand Paris** », installé au Palais de Tokyo et qui recense aujourd'hui **650 projets d'aménagement**.



UN DÉBAT PUBLIC

La loi du 3 juin 2010¹ a décidé qu'un débat public aurait lieu sur le réseau de transport public du Grand Paris.

En bref :

- Le débat a eu lieu de septembre 2010 à janvier 2011 ;
- **15 000** personnes ont participé aux **55** réunions publiques ;
- **170 000** connexions sur le site dédié et **835** questions posées.

Objectifs du débat :

- Informer la population sur le projet soumis au débat, son opportunité, ses enjeux, ses caractéristiques, ses aspects techniques, ses impacts, et comprendre les positions des acteurs qui le portent ;
- Permettre à la population de s'exprimer sur le réseau de transport public du Grand Paris, en formulant des observations, des critiques, des suggestions, des propositions sur tous les aspects du projet ;
- Eclairer le maître d'ouvrage par de nouveaux éléments d'appréciation.

→ <http://www.debatpublic-reseau-grandparis.org>

UN OPÉRATEUR : LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

La Société du Grand Paris est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) créé par la loi du 3 juin 2010¹ et dont le siège se trouve à Saint-Denis.

- Sa principale mission : la conception et l'élaboration du schéma d'ensemble et des projets d'infrastructures composant le réseau de transport public du Grand Paris.
- Egalement en charge de la réalisation du projet, comprenant :
 - La construction des lignes, ouvrages et installations fixes ;
 - La construction et l'aménagement des gares, y compris d'interconnexion ;
 - Ainsi que l'acquisition des matériels roulants conçus pour parcourir ces infrastructures.

→ <http://www.societedugrandparis.fr>

3 . Les retombées concrètes attendues

CHIFFRES CLÉS

⇒ **32,4 Mds€** :
Somme globale investie dans les transports en commun ;

⇒ **70 000** :
Nombre de logements à construire chaque année ;

⇒ **17** :
Nombre de contrats de développement territorial signés d'ici 2012.

Des voies d'accès fluidifiées

En bref :

Nouveau réseau de transport public automatique autour de la capitale (200 kms) ;

- **72** gares ;
- **2 à 3** millions de voyages par jour ;
- Temps d'attente de train en heure de pointe réduit à **1 minute 30** ;
- Vitesse commerciale moyenne de plus de **60** km/h ;
- **20,5** Mds€ d'investissement pour la réalisation du Grand Paris Express ;
- Mise en service des premiers tronçons **dès 2018** et réalisation totale du réseau en 2025.

Exemples de temps de parcours optimisés :

de Roissy à la Défense	d'Orly à la gare de Lyon	de Villejuif à Champ-sur-Marne	de Boulogne-Billancourt à Créteil
moins de 30 minutes	20 min.	20 min.	20 min.

Prévisions pour 2030 :

- + **800 000** d'emplois ;
- +**1,5** million d'habitants.

Principaux apports pour les déplacements des Franciliens :

- **Mise en réseau de toute l'agglomération** : le Métro Grand Paris sera maillé avec l'ensemble des réseaux ferroviaires existants (5 lignes de RER, 5 lignes de Transilien, 6 lignes de métro, 6 lignes de Tramway) ;
- **Ouverture vers l'international** : le métro sera en correspondance avec **8** grandes gares à grande vitesse et **3** aéroports (Roissy, Orly et le Bourget) ;
- **Désaturation du réseau ferré** : le projet diminuera la charge des lignes en moyenne de **10 à 15%** ;
- **Amélioration** des conditions de transport de millions de Franciliens et **accompagnement** du développement urbain et économique de la région.

AUTRES PROJETS DE TRANSPORT À COURT TERME :

- **Prolongation de la ligne 14 jusqu'à Mairie de Saint-Ouen afin de « désengorger » la ligne 13 ;**
- **Mise en service dès décembre 2011 des rames à double étage sur la ligne A du RER ;**
- **Création du nouveau RER Eole qui permettra la réduction des temps de parcours entre Paris et l'Ouest francilien.**

Des contrats de développement territorial

Prévus par la loi du Grand Paris, ces contrats sont des « pactes durables entre l'Etat et les collectivités » visant à intégrer les dimensions d'aménagement en termes de transport et de logement. **17 contrats** concernant près de 100 communes d'Ile-de-France seront signés d'ici 2012.

Un nouveau paysage urbain durable

Le Président de la République a fixé un objectif de création de **70 000 logements par an**, afin de répondre au besoin existant. Aujourd'hui le chiffre atteint n'est que de 40 000, c'est pourquoi la libération de terrains publics est relancée afin d'obtenir au moins **50 000 logements d'ici à 2016**.

Les pôles de compétitivité et les territoires de projet : des opportunités d'investissement

9 pôles de compétitivité (dans lesquels sont déjà présentes plus de 100 entreprises étrangères) :

- Finance Innovation, www.finance-innovation.org
- Cap Digital, www.capdigital.com
- Systematic, www.systematic-paris-region.org
- Medicen, www.medicen.org
- Advancity, www.advancity.eu
- Astech, www.pole-astech.org
- Mov'eo, www.pole-moveo.org
- Novalog, www.novalog.eu
- Cosmetic Valley, www.cosmetic-valley.com

Plusieurs territoires de projets ont été identifiés et constituent l'armature du Grand Paris, parmi eux :

- **Paris-Saclay**, la «Silicon Valley» française : 1,9 Md€ apportés par l'Etat au titre des investissements d'avenir seront consacrés au plateau de Saclay (sud du Grand Paris) **pour bâtir d'ici 2020 le plus important campus scientifique et technologique en Europe**. Le site de Saclay accueille aujourd'hui 10% des effectifs de la recherche scientifique en France, l'objectif étant de passer demain à près de 20%. Le Campus de Saclay sera desservi par le Grand Paris Express à partir de 2018.
- **Roissy-Villepinte-Tremblay** : L'objectif est de faire de ce territoire **un point d'entrée emblématique d'échanges avec le monde** et la vitrine des talents de la France. Le *hub* de Roissy sera connecté avec l'ensemble de la métropole.
- **Confluence Seine-Oise** : **Faire du Havre le grand port du Grand Paris** et de la vallée de la Seine le lien industriel et logistique entre ce grand port maritime et le premier bassin de consommation d'Europe. L'achèvement du canal Seine Nord s'appuiera sur la plate-forme du fret fluvial d'Achères.



- **Sud-parisien** : « La vallée des Biotechs », du sud de Paris jusqu'à Evry et Saclay, vise à valoriser une remarquable concentration d'acteurs de très haut niveau pour **démultiplier la création de valeur des biotechnologies et de la recherche en sciences de la vie.**

- **Saint-Denis Pleyel** : Ce « Territoire de la Création » qui va du nord de Paris à l'Île-Saint-Denis et Aubervilliers, en passant par Saint-Ouen, va devenir le **lieu emblématique du potentiel de création de la France.**
A ce titre, la Cité du Cinéma, portée par Luc Besson, est attendue pour le 1^{er} semestre 2012.

- **Paris - La Défense** : Ce projet va **démultiplier la puissance économique de l'actuel quartier d'affaires**, regrouper les activités financières pour leur donner plus de visibilité, installer des services aux entreprises à haute valeur ajoutée, multiplier les écoles et universités dans les domaines concernés etc. Il réunit les communes de Nanterre, Puteaux, Courbevoie, Suresnes, Rueil-Malmaison et de la Garenne-Colombes.

- **Le Bourget** : Le tissu urbain de la « ville-cœur » située au nord de Paris, sera profondément **restructuré pour faire de ce territoire un ensemble citadin cohérent et agréable.** L'activité économique du Bourget sera portée par les industries aéronautiques et l'aviation d'affaires et par les activités de l'hôtellerie, du tourisme d'affaires et de la restauration. *Exemple de la récente installation d'Eurocopter à Dugny, créant 700 emplois.*

- **Cité Descartes** : A l'est de Paris, va émerger **un pôle d'excellence de la construction et du développement de la « ville durable »**, regroupant des activités dans les nouvelles technologies environnementales, celles du bâtiment, des services urbains, des éco-industries et de la mobilité. *Dès 2012, des unités de recherche dépendant du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable y seront accueillies.*

- **Gonesse Val de France** : La communauté d'agglomération Val de France qui rassemble les communes de Sarcelles, Villiers-le-Bel, Arnouville-lès-Gonesse et Garges-lès-Gonesse va profiter de l'opportunité du réseau de métro automatique du Grand Paris pour créer une **dynamique économique et sociale sur l'ensemble de ce territoire.**

- **Est de la Seine-Saint-Denis** : Ce territoire qui couvre les communes d'Aulnay-sous-bois, Sevran, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil, **vise à recréer un pôle urbain de qualité** en achevant les rénovations des grands ensembles et leur réintégration dans un tissu urbain plus dense et mixte, et une insertion sociale des habitants.

→ <http://www.mon-grandparis.fr/les-territoires-du-projet>

Exemple d'un projet d'équipement structurant pour le « Grand Paris » : l'Arena 92

L'Arena 92 a pour objectif d'être un équipement sportif et culturel à destination du grand public. Il accueillera des manifestations sportives majeures (championnats nationaux et européens de rugby) et une trentaine de concerts contemporains ou classiques chaque année.

Le Racing Arena 92, l'Etablissement public d'aménagement Seine-Arche et la Ville de Nanterre ont ouvert une concertation sur le projet Arena 92 et ses abords d'octobre à la fin de l'année 2010.

Cette phase de concertation est intervenue à la suite du **concours international d'architectes**, lancé par le Racing-Metro 92 en avril 2010 pour la construction de l'Arena 92 à Nanterre qui avait recueilli au total **27 projets** et dont le jury a retenu les quatre projets les plus en adéquation avec le cahier des charges. Il s'agit des projets des architectes : Buffi-AIA / Marc Mimram / Atelier Christian de Portzamparc / Wilmotte & Associés.

LE CALENDRIER DU PROJET

